



Intervention de Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres lors du Grand oral des sapeurs-pompiers organisé par la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France le 10 mars 2022

Monsieur le Président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs, officiers, sous-officiers et sapeurs,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,
Soldats de la vie, soldats du feu, soldats du climat,

C'est un honneur de m'exprimer à l'occasion de ce Grand oral. Je me présente devant vous avec humilité et avec gratitude comme députée d'un territoire rural, les Deux-Sèvres, qui sait ce que la population doit aux femmes et aux hommes qui se consacrent volontairement au secours et à la prise en charge des victimes. Comme ancienne ministre aussi, qui vous a vus à l'œuvre dans des circonstances critiques et qui sait ce que sont vos qualités de dévouement, de professionnalisme, de courage, et les risques encourus que vous prenez par altruisme.

Vous avez l'habitude que l'on salue votre engagement, votre sens du devoir, la bonne exécution de vos missions. Les élus viennent dans les Sainte-Barbe, dans les congrès, avec sincérité réelle d'ailleurs, vous dire à quel point vous êtes importants pour les habitantes et habitants et à quel point ils vous admirent, à quel point vous êtes l'image de la République à laquelle les françaises et les Français sont attachés. Tout cela est vrai. Mais pour nous cela ne suffit pas, et cela ne suffit plus. Et **je veux vous présenter aujourd'hui une vision, celle qu'impose le basculement historique que nous sommes en train de vivre.**

S'il y a deux ans, je vous avais dit qu'une pandémie liée à un virus – dont on ne connaît toujours pas l'origine – allait mettre l'économie mondiale à l'arrêt et faire 6 millions de morts dans le monde et 137 000 en France, que la guerre ferait son retour en Europe et qu'un dictateur tirerait des bombes sur la plus grande centrale nucléaire d'Europe – heureusement en ne touchant que le bâtiment administratif, que tout cela allait intervenir alors même que le réchauffement climatique s'accélère au point que l'été serait marqué par des inondations énormes en Belgique, en Allemagne, des méga-feux sur le pourtour Méditerranéen et qu'au Canada un dôme de chaleur provoquerait des températures létales et obligerait à mettre des humains dans des salles de refroidissement, est-ce que vous m'auriez crue ? Nous sommes dans une nouvelle ère, l'Anthropocène, marquée par le dépassement des limites physiques de la planète et des équilibres des écosystèmes du fait des activités humaines, marquée par l'épuisement des ressources naturelles et toutes les tensions géopolitiques et la barbarie qui peuvent en résulter.

Dans ce moment, **la politique de la protection de la population en France ne peut plus être celle d'une simple continuité de l'État**, se satisfaisant des acquis remarquables du modèle français de sécurité civile, tout en ne vous considérant toujours pas comme une force (même si elle est organisée selon des modalités différentes et décentralisées), aussi importante que l'armée, la police et la gendarmerie. Le projet de la République écologique que nous portons considère la sécurité civile comme **une fonction régaliennne de l'État**, à égalité avec la défense nationale, la sécurité intérieure et la justice.

Car oui, il faut se préparer aux catastrophes et à des événements extrêmes, organiser notre résilience, notre adaptation et en tirer toutes les conséquences sur les moyens humains et matériels des sapeurs-pompiers et des services d'incendie et de secours, - car nos capacités, bien que fortes, pourraient vite s'avérer inadaptées - mais aussi sur la participation de la population et une nouvelle culture de l'entraide.

Le déni climatique, malgré le record de température de 46°C à Vérargues dans l'Hérault en 2019, malgré les morts de la vallée de la Roya et de la Vésubie, malgré l'incendie de Gonfaron dans le Var, malgré une catastrophe agricole qui l'année dernière a coûté 5 milliards d'euros de pertes et d'indemnisations, imprègne encore les plus hautes sphères de l'État et confine aujourd'hui à l'aveuglement. Vous savez mieux que quiconque ce que ce déni peut avoir comme conséquences funestes pour la France.

Notre pays doit désormais tirer tous les enseignements du rapport du GIEC présenté le 28 février dernier sur les impacts et la vulnérabilité. Ce que dit ce rapport, ce n'est pas seulement qu'il nous reste moins d'une décennie pour reprendre en main le contrôle de notre destin en réduisant drastiquement notre empreinte carbone, ce qu'il dit c'est qu'il faut se préparer à des phénomènes qui ne sont pas des hypothèses, mais des certitudes, avec déjà des effets pour les 20 prochaines années, dont certains sont irréversibles : montée de la mer, fonte des glaces avec des conséquences en montagne, épisodes de canicule, de sécheresse, pluies diluviennes, occurrence des incendies ou encore éclosion des départs de feux à des périodes de l'année inhabituelles. Certains de ces impacts du changement climatique seront chroniques et au long cours, d'autres entraîneront des phénomènes extrêmes en métropole comme en Outre-mer, probablement hors de portée de nos moyens opérationnels comme on le voit déjà dans un certain nombre de pays, et je pense notamment à l'Amérique du Nord ou à l'Australie.

Le calendrier de l'urgence est connu : il est établi que le seuil de 1,5° sera franchi entre 2027 et 2033. **1,5° pour la France, cela signifie une probabilité de 47% de canicules sans précédent historique, une occurrence des sécheresses multipliée par deux, 41% d'augmentation des feux de forêt en Méditerranée, 11 jours de vague de chaleur supplémentaires dans les Caraïbes.** 2027, c'est demain. Et la tâche du prochain quinquennat est d'y faire face et de préparer la Nation.

En matière de prévention des risques, notre pays a jusqu'ici souvent eu une tradition d'évolution de ses dispositifs de politique publique après une catastrophe. Le plan de submersions rapides a fait suite à la tempête Xynthia. Les PPRT ont vu le jour après l'explosion d'AZF. Le plan canicule est né après la canicule de 2003. Et ainsi de suite. Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe d'attendre un retour d'expérience face aux prochaines catastrophes.

Le maître-mot doit être celui de l'anticipation, en rupture avec des approches technocratiques de sous-évaluation des risques, de non prise en compte des données scientifiques, d'une conception de la gestion de crise méconnaissant les effets cumulatifs, les effets dominos et les crises hors cadres.

C'est la raison pour laquelle les écologistes portent **la création d'un ministère de la résilience, de la protection civile et des situations d'urgence**, car il est indispensable qu'il y ait un portage politique de cette priorité pour la Nation et son affirmation au plus haut niveau de l'État.

Ce ministère sera doté de moyens nouveaux. Il bénéficiera d'une loi de programmation pour la résilience et la protection civile. Nous doublerons notamment le budget consacré à la sécurité civile et à la gestion de crise, en le portant à 1 milliard d'euros par an.

Nous développerons massivement **la formation de la population** dès le plus jeune âge, à l'école, aux réflexes de sécurité, aux conduites à tenir, aux risques, en organisant des campagnes de communication et d'information comparables à ce qui a été fait en France dans le domaine de la sécurité routière, et avec des systèmes d'alerte modernes, puisque je constate que plus de deux ans après l'incendie de Lubrizol, ce système n'est toujours pas en place. La

verticalité du commandement dont Nicolas Sarkozy je crois parlait ce matin, ce n'est pas l'infantilisation des citoyennes et des citoyens qui doivent prendre toute leur part à l'entraide et à la sécurité collective. Nous donnerons aussi une dimension opérationnelle et concrète, avec des exercices, à la journée nationale de prévention des catastrophes et des risques.

Nous procéderons à **la revue stratégique de la vulnérabilité** des infrastructures essentielles pour la sécurité nationale (énergie, eau, communication, transports) et des territoires dans lesquels le bâti résidentiel ou professionnel est soumis à un risque élevé. Nous voulons construire un État-résilience, car la question n'est pas seulement celle du dimensionnement de notre sécurité civile, c'est aussi la prévention des risques, des inondations, des feux de forêt, c'est l'adaptation du trait de côte, de la conception de l'aménagement du territoire, de la conception de la ville par rapport aux îlots de chaleur, c'est l'intégration dans nos normes et nos standards d'études de danger pas seulement sur les effets létaux mais aussi sur les effets sanitaires ou les effets environnementaux. Il faudra aussi travailler sur l'évacuation des habitantes et des habitants, la maîtrise de l'urbanisme, les règles de construction et de débroussaillage. Autant de domaines où l'expertise de haut niveau des sapeurs-pompiers est indispensable.

Enfin, **cette loi de programmation nous permettra de mettre à niveau nos dispositifs de sécurité et de protection civile, en ressources humaines comme en matériel**, avec notamment le retour d'aide à l'investissement de l'État pour les SDIS ainsi qu'à l'échelle zonale sur certains équipements d'intervention spécifiques ou polyvalents.

Le volontariat est la pierre angulaire de la conception française de la sécurité civile. Nous défendons le maillage territorial des centres d'incendie et de secours. Pour nous, il ne peut même pas y avoir de débat en la matière, nous sommes pour un bouclier rural interdisant la fermeture de quelque service public que ce soit. Nous défendons le volontariat et sa reconnaissance pleine et entière, tant sur le plan juridique – je fais référence à la nécessité d'une directive européenne sur l'engagement citoyen – que matériel.

Voilà pourquoi la France ne peut pas continuer à laisser s'installer une situation dans nombre de territoires, dont celui dont je suis élue, où les sapeurs-pompiers pallient l'affaiblissement de la prise en charge de la santé publique et l'inégalité de l'accès aux soins. Je salue l'engagement exemplaire des sapeurs-pompiers dans la lutte contre la pandémie, et sans vous, je ne sais pas comment on aurait pu faire face. En revanche, **le transfert au long cours des carences de la prise en charge sanitaire sur les sapeurs-pompiers** n'appelle pas seulement un débat sur le transfert de charges entre l'État et les collectivités, sur l'optimisation des moyens, sur une meilleure coordination, de lutter pour que la prise en charge des ambulances privées ne soit pas à deux vitesses avec des inégalités territoriales spectaculaires, elle appelle d'abord, cette situation, et avant tout de mettre fin au scandale des déserts médicaux qui concerne 1 commune sur 3 et de faire preuve en la matière de courage politique. C'est le sens de nos engagements sur le conventionnement sélectif et sur l'obligation transitoire d'installation des médecins.

Mesdames et Messieurs, merci à votre Fédération nationale de mettre ces enjeux - singulièrement absents et sous les radars médiatiques de la campagne électorale – au centre du débat démocratique. Les pompiers sont un creuset de la République. S'y engagent des femmes et des hommes de toute catégorie sociale, et notamment de conditions humbles, travailleuses, dignes, qui trouvent dans cet engagement une reconnaissance, une considération, un sens et une fierté de participer à l'intérêt général. Les pompiers sont un creuset de la République, parce qu'ils sont présents dans tous les territoires, alors que notre pays se résigne depuis trop d'années à la relégation des territoires ruraux comme à la ségrégation des quartiers populaires. Et vous intervenez partout, sans distinction, pour tout le monde, et tous vous doivent le respect.

Il y a un énorme potentiel de civisme dans notre pays. Le civisme, il ne fait pas la une des médias. Mais il est là sur le terrain. L'individualisme, le chacun pour soi, les replis identitaires, ne sont pas une fatalité, pour peu qu'un élan national nous mobilise pour donner au pays de

nouvelles perspectives. Il y a un énorme potentiel dans la jeunesse, je le vois avec le remarquable exemple de votre engagement pour les JSP. Il faut faire confiance à la jeunesse, qui ne demande qu'à servir son pays et à trouver un sens dans notre époque.

Vous êtes le pilier de l'effort national de mobilisation pour la sécurité civile auquel nous appelons. Et c'est en reconnaissant l'écologie comme une priorité forte pour la Nation, comme un enjeu régalien à part entière, comme un enjeu de sécurité nationale à part entière que nous entendons donner une place nouvelle aux sapeurs-pompiers de France, je vous remercie.

Réponses aux questions :

Question de Maxime PERCHEY, sapeur-pompier professionnel dans l'Essonne :
« La sollicitation opérationnelle sur le secours d'urgence aux personnes continue d'augmenter malgré la crise sanitaire, et les interventions des sapeurs-pompiers ne sont pas toujours justifiées. Nous souffrons d'une sursollicitation de la part des SAMU. Pouvons-nous un jour espérer retrouver des missions en rapport avec notre cœur de métier : l'urgence ? »

Dans les Deux-Sèvres par exemple, le temps de transport pour une intervention de secours à personne non urgente, par exemple de Chef-Boutonne, c'est 3h. Et cette situation, je pense qu'il faut le souligner, en plus d'être un enjeu financier, impacte très lourdement le volontariat. Parce que cela joue sur la disponibilité mais cela entraîne aussi de la démotivation et une désorganisation du service.

Donc il faut mettre un terme à l'augmentation des carences. Il y a, vous le savez un certain nombre de mesures qui ont été prises dans la loi Matras qui doivent entrer en application. Mais à nos yeux ce n'est pas suffisant, il faut le compléter par le fait de différer l'intervention si l'organisation des Sapeurs-Pompiers ne permet pas de la prendre en charge, mais surtout par le fait de s'attaquer aux causes du problème, c'est-à-dire ne pas s'attaquer seulement à l'organisation ou l'optimisation de l'organisation de celles et ceux qui sont là pour gérer cette situation de carence ou ces besoins, mais pour s'attaquer à ce qui fait qu'une personne qui est malade, qui a besoin de soins ne va pas aller voir le docteur, n'a pas de médecin traitant, va attendre que son état de santé se dégrade pour finalement appeler le 15 ou appeler les pompiers. C'est à cela qu'il faut s'attaquer si on veut, structurellement diminuer cette situation d'augmentation incessante des interventions de secours à personnes et c'est ce que nous proposons avec deux propositions :

- La première c'est le conventionnement sélectif, c'est-à-dire de ne plus permettre l'installation de médecins conventionnés par la sécurité sociale dans les territoires où les médecins sont en nombre suffisant.
- La deuxième, c'est d'instaurer une obligation transitoire et temporaire d'installation des jeunes internes dans les territoires ruraux. Je rappelle qu'une commune sur trois aujourd'hui en France est un désert médical.

Question de Mickael PACCAUD, sapeur-pompier professionnel dans le Rhône :
« A quand un ministère de la protection civile et des situations d'urgence dans notre pays pour mieux préparer, prévenir et répondre à la multiplication des crises de toutes natures ? »

Dès le mois de mai en fonction des résultats ! Je veux souligner que pour Yannick Jadot, cette proposition n'est pas un engagement de circonstance, elle a été formulée cet été au moment de la présentation du rapport du GIEC en même temps qu'il y avait les incendies en Grèce et les incendies dans le Var. Elle a d'ailleurs été présentée dans une indifférence médiatique générale, sous forme de conférence de presse le 28 février dernier, et je rejoins ce que disait votre Président sur le fait que nous avons en commun la nécessité d'imposer ces sujets dans le débat.

La question n'est pas de créer un ministère en plus ou un secrétariat d'État ou un ministère délégué. J'ai entendu deux anciens ministres de l'intérieur ce matin défendre une vision que je trouve extrêmement conservatrice par rapport à ce que sont les besoins. Conservatrice pourquoi ? Parce que la difficulté aujourd'hui c'est qu'il n'y a pas de portage politique de ces enjeux au plus haut niveau de l'État, il n'y a pas de ministre qui est interpellé en permanence qui doit rendre compte au Parlement de la mise en œuvre d'une loi de programmation sur la sécurité civile. Et ce n'est pas faire injure au Ministère de l'Intérieur de considérer que les enjeux de la lutte contre le terrorisme, les enjeux de la sécurité quotidienne sont suffisamment importants pour qu'ils aient pour effet de rendre mineurs, ou faussement secondaires, les enjeux de la sécurité civile. Donc il faut une affirmation politique parce qu'il faut une volonté politique forte et donc pour nous c'est un ministère de plein exercice. J'ajoute que le fait d'avoir un ministère de plein exercice ne fait nullement obstacle à l'interministérialité dans la gestion de crise, ni à l'unité de commandement dans la gestion de crise. D'ailleurs à l'échelle nationale, il y a bien une cellule interministérielle de gestion de crise et il y a une vision qui est pour moi une vision datée. En fait, surtout si on parle de la longue liste que je vous faisais tout à l'heure d'événement extrêmes, on a besoin de l'expertise de la direction générale de la prévention des risques qui est au Ministère de l'Écologie, on a besoin des informations de Météo France, de Vigicrues, on a besoin de l'expérience et des connaissances et de l'expertise des Sapeurs-pompiers sur les effets d'un certain nombre de situations de crise. Donc si on veut qu'il y ait une mobilisation nationale autour de ces enjeux, il faut qu'il y ait un ministère de plein exercice pour l'affirmer et pour la porter.

Question de Frédéric BRUNET, sapeur-pompier volontaire dans les Deux-Sèvres : « Il y a aujourd'hui en France plus de 250 000 sapeurs-pompiers, dont presque 80% sont des volontaires. Étudiants, artisans, agriculteurs, employés ou ouvriers, tous partagent cette même passion : porter assistance à leur prochain. On ne parle pourtant jamais d'eux, ou très rarement... Sans oublier l'insécurité dans laquelle interviennent ces sapeurs-pompiers, ma question est simple : quel serait l'avenir du volontariat chez les sapeurs-pompiers en cas d'imposition par l'Europe d'un repos quotidien obligatoire de 11 heures ? Comment remotiver les sapeurs-pompiers volontaires qui aujourd'hui, dans ce contexte particulier, perdent espoir et préfèrent abandonner la passion de l'engagement qui est la leur ? »

Le combat contre l'application de la directive européenne sur le temps de travail des sapeurs-pompiers volontaires est un combat que je soutiens depuis des années. C'est notre combat collectif car nous savons que cela mettrait en péril évidemment le modèle français de sécurité civile. Donc cette directive ne s'applique pas, ne s'appliquera pas, n'a pas vocation à s'appliquer. Et la France, qui préside d'ailleurs à l'heure actuelle le conseil de l'Union Européenne doit se battre pour obtenir la directive européenne reconnaissant le statut de l'engagement citoyen, il doit y avoir un grand consensus national autour de cela. Mais en ce qui concerne le volontariat, nous partageons les objectifs qui ont été énoncés par votre Président, à savoir l'objectif de 250 000 sapeurs-pompiers volontaires en France. Donc cela veut dire qu'il y a le poids des missions non urgentes dont j'ai parlé tout à l'heure à résoudre, mais cela veut dire aussi qu'il y a des mécanismes et des dispositifs pour favoriser l'engagement en volontariat qu'il faut revoir.

D'abord en direction des entreprises. Le système du mécénat, ça ne marche pas. C'est beaucoup trop compliqué et donc il faut des aides pour les entreprises qui ont des salariés qui sont sapeurs-pompiers. Qu'elles soient soutenues et soient encouragées dans leur engagement citoyen. Il a été évoqué la question de système d'exonération. On peut aussi penser à des aides comparables aux aides qui existent pour l'embauche d'apprentis. Tout ça doit être discuté mais c'est indispensable, on n'y arrivera pas sans mettre sur pied un dispositif opérationnel en direction des entreprises.

Deuxièmement, il faut revoir le taux horaire nominal dont nous souhaitons qu'il puisse, en le programmant dans le temps, doubler.

Il faut ensuite revoir la situation entre l'État et les collectivités territoriales parce que nous sommes dans une situation où nous avons aussi besoin que les collectivités territoriales investissent dans les SDIS, investissent dans les moyens humains et donc j'ai bien noté que votre proposition c'est de sortir les SDIS du pacte de Cahors.

C'est par l'ensemble de ces mesures, c'est-à-dire le poids actuel des carences qu'il faut résoudre, les aides aux entreprises, une meilleure reconnaissance de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires que l'on peut y parvenir.

Question d'Angélique FRIEDRICH, sapeur-pompier volontaire dans les Ardennes : « Les catastrophes naturelles, tout comme les pandémies, n'ont pas de frontières. Quelles ambitions avez-vous pour soutenir la coopération et la solidarité nationale voire internationale, en accompagnant financièrement les SDIS ? Quel doit être le rôle de l'Union européenne ? »

Le rôle de l'Union Européenne est majeur. Nous sommes en train de vivre sous la pression des événements et de la guerre une évolution spectaculaire qui concerne les questions de défense, mais dont il faut étendre la logique aux questions de sécurité civile et de protection commune dans le contexte notamment d'accélération du réchauffement climatique que j'évoquais.

Je voudrais d'abord saluer votre engagement et l'engagement actif de la France dans la solidarité européenne, je pense notamment aux incendies en Grèce cet été. L'expertise et le savoir-faire français sont aujourd'hui reconnus en Europe et c'est un motif de satisfaction, c'est une fierté nationale. Il faut aller plus loin. Nous, nous sommes résolument pro-européens. Donc il faut augmenter les moyens coordonnés d'entraide et d'intervention réciproques. Mais cette logique vaut aussi à l'échelle nationale. Il y a des scénarios qui peuvent pousser nos moyens aux limites de nos capacités opérationnelles donc il faut renforcer les centres opérationnels zonaux, renforcer leurs états-majors, renforcer leurs capacités d'expertise, renforcer aussi un certain nombre de moyens matériels d'intervention en se basant sur des scénarios dans lesquels on a plusieurs événements sérieux ou graves dans plusieurs départements en même temps. Cela doit être pris en compte aujourd'hui dans le paramétrage des moyens dont nous avons besoin, qu'ils soient humains ou matériels.

Question de Florent FEUTRIER, sapeur-pompier volontaire dans les Hautes-Alpes : « Ne trouveriez-vous pas normal d'accorder des avantages (fiscaux ou autres) aux artisans et indépendants qui donnent de leur temps comme sapeurs-pompiers volontaires en mettant de côté leur activité professionnelle ? »

Merci pour la question, oui bien sûr avec une particularité pour eux qui est liée à leur statut professionnel d'artisan et d'indépendant. Aujourd'hui on a une situation d'absence de dispositif efficace, voire même de contrainte dans les questions de rapport avec les banques ou avec les artisans. Tout ce qui est pénalisant doit être supprimé et ensuite il faut effectivement un dispositif adapté tenant compte de cette spécificité certainement avec une adaptation particulière du dispositif de soutien aux entreprises que j'évoquais tout à l'heure. Évidemment, on peut se dire « mais tout cela va coûter cher », mais beaucoup moins cher que les conséquences que peuvent avoir un certain nombre d'événements si nous n'anticipons pas et si nous ne nous donnons pas les moyens, non pas de tout éviter, mais d'être résilients face à ce qui va arriver. Investir dans le modèle français de sécurité civile, et dans le volontariat coûte beaucoup moins cher que d'embaucher des sapeurs-pompiers professionnels. Et donc il y a un vrai choix à faire pour la Nation. On a la chance d'avoir l'héritage historique de cette conception citoyenne de la sécurité civile et c'est là-dessus qu'on doit miser et qu'on doit investir face au monde et à l'époque dans laquelle nous sommes en train d'entrer.

Merci beaucoup de cet échange, merci d'imposer ces sujets dans le débat. Je pense que c'est utile à la démocratie et c'est utile aussi dans une situation où les citoyennes et les citoyens ont parfaitement conscience des enjeux, vous avez parfaitement conscience des enjeux. Il y a des obstacles médiatiques ou des obstacles dans les hautes sphères à leur appropriation que nous devons combattre ensemble.